

Info Leytron

Journal de la Municipalité de Leytron



Le mot du président de la Municipalité

Chères citoyennes, chers citoyens,

Je vous adresse un message pour la troisième fois en tant que Président de la Municipalité de Leytron et ceci est un honneur dont je mesure toute l'importance.

Le 14 octobre dernier, vous avez élu vos autorités pour la législature 2013-2016. Je vous remercie de votre intérêt, de votre participation à ces élections. Vous trouverez ci-après les résultats détaillés de celles-ci.

Au soir du 14 octobre, il n'y a pas eu de victoire ou de défaite pour qui que ce soit. Nul n'a cherché à triompher aux dépens des autres. Il y a simplement eu un choix des citoyennes et des citoyens. Vous avez confié à sept personnalités le soin de gérer au mieux les affaires de notre ménage commun.

Vos nouvelles autorités sont reconnaissantes de votre confiance. Elles font preuve d'humilité face aux responsabilités qui les attendent. Elles ont pleinement conscience des tâches qui leur incombent.

Aujourd'hui, nous sommes entrés dans une période de tumultes. Aujourd'hui, les défis auxquels doivent faire face la Suisse, le Valais et notre commune Leytron sont réels et complexes. Tous les élus, à quelque niveau que ce soit, devront collaborer, tirer à la même corde.

Ces derniers temps, nos amis Confédérés ont fait subir de lourdes épreuves au Valais. Dans un proche avenir, d'autres contraintes lui seront certainement imposées. La Confédération et le Canton reportent des charges conséquentes sur les communes. Les années à venir seront plus difficiles que celles qui viennent de s'écouler, c'est certain. Notre économie sera affaiblie, des emplois seront sans nul doute perdus. Tout ne sera pas facile, mais nous affronterons les difficultés avec sérénité et conviction.

Au niveau communal, nous avons devant nous un plan 2013-2016 ambitieux. Nous sommes engagés sur de nombreux dossiers. Nous ferons preuve de courage et nous ne reculerons devant aucun obstacle. Au Conseil municipal, nous devons fortement nous engager pour le bien de tous.

Nous avancerons ensemble, les sept membres de notre conseil municipal, car aucun de nous ne peut réussir seul. Nous mettrons en commun nos forces pour le bien de toute la population, pour l'intérêt général. Et comme ces dernières années, nous choisirons à nouveau la voie de ceux qui agissent.

Aujourd'hui, plus que jamais, de nombreux défis nous attendent. Aujourd'hui, plus que jamais, nous nous donnerons tout entier à notre tâche.

Notre confiance dans l'avenir de Leytron doit demeurer inébranlable.

Patrice Martinet
Président de la Municipalité

■ sommaire :



Page 2 : Résultat des élections communales 2012

Page 3 : Tableau comparatif des élections

Page 4 : Election du Juge

Election du vice-juge

Université Populaire de Leytron

Camp OJ

■ Résultat des élections communales 2012

Electeurs inscrits 1972
Participation 74.19%

Vote par voie postale 595
Vote par dépôt à la commune 677
Vote le samedi 74
Vote le dimanche 117

Bulletins rentrés 1463

Blancs 24

Nuls 51

Bulletins valables 1388

Listes	Compactes	Modifiées	Total
Liste No 1 PLR	521	169	690
Liste No 2 UDC	54	45	99
Liste No 3 PDC	247	234	481
Sans-entête	0	118	118
Bulletins valables	822	566	1388

Candidats (es)	Partis	Listes des partis	Biffage	Suffrages de son parti	Suffrages					TOTAL	
					PLR	PDC	UDC	sans-entête	TOTAL		
MARTINET PATRICE	PLR	690	4	686		90	18	89	883	élu	
RAMUZ SERGE	PLR	690	17	673		50	14	60	797	élu	
VILLETAZ PATRICE	PLR	690	41	649		16	8	36	709	élu	
CRETENAND ALEXANDRE	PLR	690	52	638		18	4	37	697	élu	
DENIS VASSILI	UDC	99	9	90	34	32		49	205	non élu	
RODUIT STEPHANE	UDC	99	20	79	10	24		16	129	non élu	
MICHELLOD CLAUDINE	PDC	481	95	386	41		9	59	495	élue	
RITTMANN-BRIDY RAYMONDE	PDC	481	31	450	54		14	53	571	élue	
DENIS JEAN-LUC	PDC	481	43	438	55		7	53	553	élu	

PLR : 4 sièges PDC : 3 sièges

Élections tacites (une seule liste déposée)

Election du président **MARTINET PATRICE** (PLR)

Election du vice-président **RAMUZ SERGE** (PLR)

Tableau comparatif des élections

	2000	2004	2008	2012
Electeurs inscrits	1586	1651	1762	1972
Participation	82.54%	81.10%	84.28%	74.19%

Votants	1309	1339	1485	1463
Blancs	46	38	15	24
Nuls	25	40	14	51
Bulletins valables	1238	1261	1456	1388

PLR	521	593	717	690
PDC	671	590	596	481
UDC			50	99
Sans-entête	46	78	93	118
Bulletins valables	1238	1261	1456	1388

Bulletins

PLR

Francs	395	493	574	521
Modifiés	126	100	143	169
Total	521	593	717	690

Bulletins

PDC

Francs	349	320	294	247
Modifiés	322	270	302	234
Total	671	590	596	481

Bulletins

UDC

Francs			35	54
Modifiés			15	45
Total			50	99

Suffrages

PLR	3786	4405	5251	5076
PDC	4702	4138	4320	3482
UDC			367	784
Blancs	178	284	254	374

— Election du Juge

Mme BUCHARD MARIE-MADELEINE 515
Voix éparses 129

Née en 1960
Brevet fédéral de paysanne de montagne
Gère une exploitation agricole à Ovronnaz
Membre de l'association suisse des paysannes de montagne

— Election du vice-juge

M. BRIDY DENIS 531
Voix éparses 101

Né en 1982
Master en économie politique
Travaille au Groupe Mutuel

Le conseil municipal profite de la présente publication pour remercier les élus sortants pour leur travail, leur engagement et leur disponibilité durant leur mandat :

- M. Ubald Hugué, conseiller depuis 2001
- Mme Régine Charbonnet Tornay, conseillère depuis 2005
- Mme Véronique Denis, juge et M. Yves Cheseaux, vice-juge

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux élus :

- M. Alexandre Crettenand, conseiller
- M. Jean-Luc Denis, conseiller
- Mme Marie-Madeleine Buchard, juge
- M. Denis Bridy, vice-juge

— Université Populaire de Leytron

Dans le cadre de ses conférences, l'Université Populaire de Leytron accueillera le

mardi 20 novembre à 20 h à la salle paroissiale de Leytron

Madame Fabienne Délèze, conseillère en santé et nutrithérapeute.

Mieux se nourrir, mieux se porter avec une alimentation proche de la nature, complète et vivante.
Apprendre à choisir des aliments de qualité, à lire les étiquettes.

Elle nous guidera dans une démarche nutritionnelle pour retrouver ou maintenir santé et vitalité et mieux savourer le contenu de notre assiette.

www.cabinetnutrisante.ch

Bienvenue à tous, entrée libre.
Pour l'Unipop, Nathalie Chatriant

— Camp OJ

Nous vous informons que le camp OJ aura lieu du 2 au 5 janvier 2013.

Renseignements : Gabriel Hugué, 079 719 98 93